



ma fille qui est en accident est considérée déserttrice

Par **hattabi**, le **25/06/2009** à **19:50**

bonjour, je suis un peu perdue j'espère que vous allez m'éclairer. Ma fille qui est militaire est en accident de travail c'est vu envoyée un courrier lui disant qu'elle été déserttrice merci

Par **patinette**, le **26/06/2009** à **16:11**

bonjour,

mon fils lorsqu'il a fait son service militaire, était en permission un week-end et s'est blessé à la jambe, bien évidemment il ne pouvait rejoindre sa caserne, nous avons téléphoné à la caserne pour expliquer, ils nous ont obligé à nous rendre dans une caserne dans le val d'oise pour confirmer ce que le médecin de ville avait constaté, si nous ne nous étions pas rendu à cette caserne qui eux ont validé sa blessure, mon fils aurait eu des problèmes.

Votre fille aurait du se rendre dans une caserne pour faire valider son accident.

Par **Petit Pierre**, le **26/06/2009** à **18:37**

Hattabi,

si l'accident de travail a été déclaré pendant les heures de service ou de mission de votre fille, il y en a nécessairement trace dans le secrétariat de son unité.

Qu'elle téléphone au secrétaire de son chef de corps.

Mais attention, dans l'armée, un accident de travail n'autorise pas nécessairement à rester chez soi ! Le problème est p-e là.

Pierre